

SONGCONTEST MIACHT MIT!

Participez au concours de chansons ! Thème « Droits des enfants sur Internet »

En novembre, le Luxembourg fêtera les 20 ans de la convention des droits de l'enfant. Les droits des enfants et des adolescents sont aussi valables dans le monde virtuel, en particulier sur Internet. Le portail luxembourgeois de la sécurité de l'information CASES et ses partenaires recherchent des groupes et des musiciens prêts à travailler à une chanson sur l'un des thèmes suivants :

- Cyber-harcèlement
 - A poil sur la toile ? (perte et vol d'identité sur Internet)
 - Agressions sexuelles via Internet
 - Copier-coller illégalement la réponse à ses devoirs sur la toile
 - Téléchargement illégal de musique
- Des informations plus détaillées sur chaque thème se trouvent en annexe et sur www.cases.lu

Toutes les musiciennes et tous les musiciens sont invités à participer à ce concours - Deadline : 19.10.2009. Etant donné que les chansons seront disponibles sur le portail CASES, les propositions soumises devront être de bonne qualité. Tous les styles musicaux sont les bienvenus. Le CASES se tient volontiers à votre disposition pour toute question.

Les chansons feront par ailleurs l'objet d'une sélection par un jury de professionnels en vue d'être enregistrées. Les groupes et musiciens sélectionnés bénéficieront d'un soutien professionnel à l'enregistrement de leurs chansons, qui seront ensuite mises à la disposition des radios luxembourgeoises à l'occasion du 20^e anniversaire de la convention des droits de l'enfant. Ces chansons seront en outre réunies sur un CD afin de pouvoir être exploitées en classe. Les groupes et musiciens sélectionnés auront également la possibilité de se produire en public le 04.06.2010 dans le cadre du festival « Le tour des mélodies », qui aura lieu dans la ville de Luxembourg.

Ministry of the Economy and Foreign Trade / CASES

Concours de chansons – « Droits des enfants sur Internet »

19-21, boulevard Royal · L-2449 Luxembourg

E-Mail: songcontest@cases.lu · www.cases.lu

Les candidatures à soumettre avant le 19.10.2009 devront contenir les éléments suivants :

- nom, numéro de téléphone, e-mail et adresse d'un interlocuteur
- démonstration de bonne qualité enregistrée sur CD mentionnant le titre de la chanson
- démonstration enregistrée au format MP3 ou dans un format permettant la diffusion sur Internet (peut être envoyée par e-mail)
- texte écrit des paroles de la chanson à joindre en annexe
- courte biographie (en allemand, en français ou en anglais) ainsi que photo des membres du groupe sur le CD.

www.cases.lu



DROITS DES ENFANTS SUR INTERNET